

PPNG

Plan préfectorales
nouvelle génération

Sites des futures plateformes d'instruction des titres

Les plateformes d'instruction des titres dans le plan « préfectures nouvelle génération »

1. **La dématérialisation et l'utilisation systématique des télé-procédures permet :**
 - de limiter au maximum les déplacements des usagers,
 - d'éviter les risques d'attente aux guichets,
 - de supprimer les tâches fastidieuses de saisie par les agents des préfectures.
2. **Les demandes de titres sont instruites sur des plateformes spécialisées par type de titres :**
 - les cartes nationales d'identité et les passeports
 - les certificats d'immatriculation
 - les permis de conduire
3. **La création de ces plateformes, composées d'agents de préfecture et rattachées à une préfecture de département, facilite**
 - la professionnalisation des agents,
 - l'application uniforme de la réglementation
 - un contrôle accru des dossiers les plus sensibles.

La constitution de ces plateformes fait l'objet d'une attention particulière en termes d'organisation, d'ergonomie des postes de travail et de diversification des tâches pour concilier amélioration de l'efficacité et bonnes conditions de travail des agents.

Les plateformes réalisent l'instruction des titres, c'est-à-dire vérifient la validité de la demande de l'utilisateur, mais ne reçoivent pas de public.

Critères de choix des sites des futures plateformes d'instruction des titres dans les départements de métropole

1. Organisation des types de plateformes

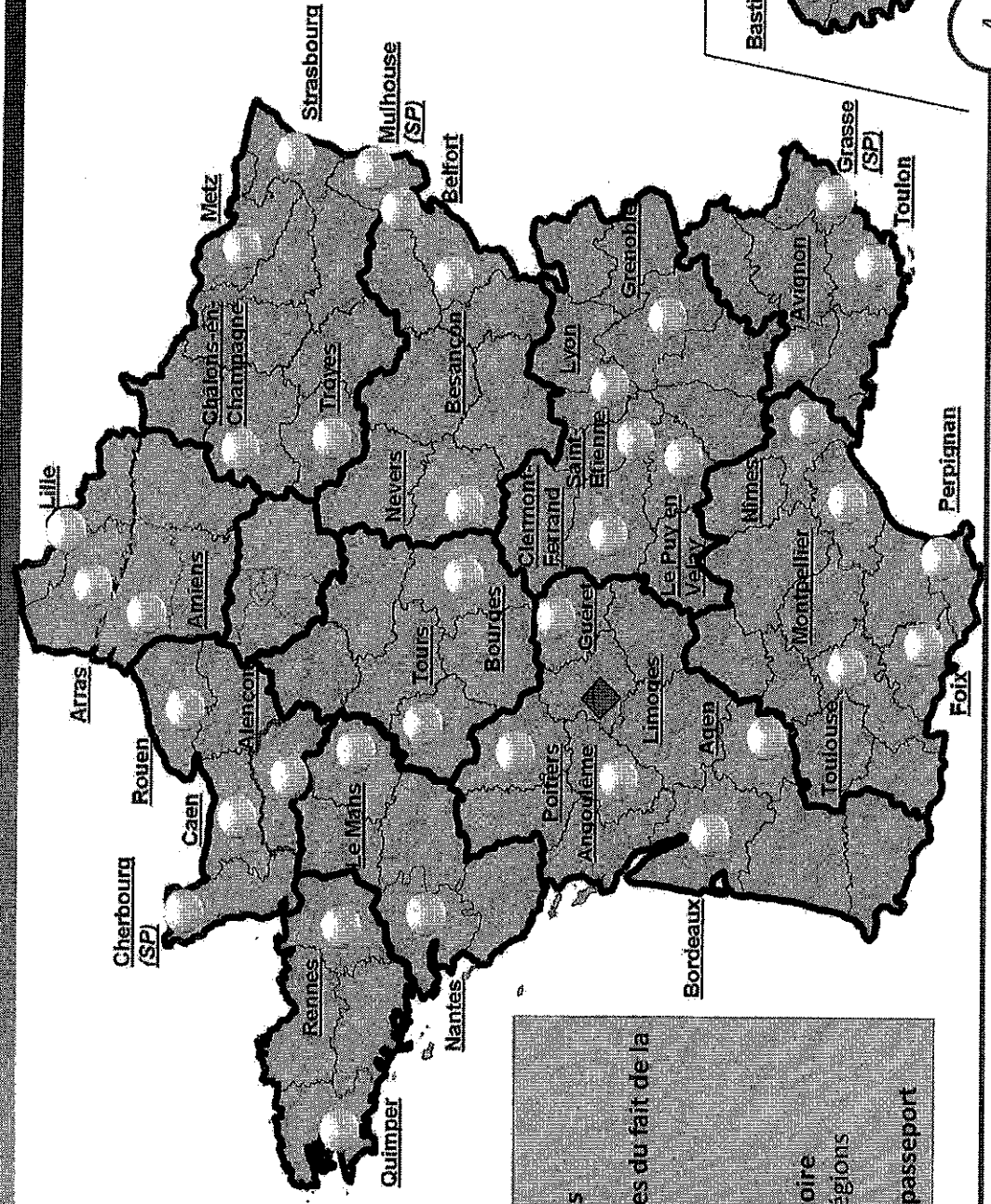
- 40 sites hors IDF, dont 3 sous-préfectures et 7 sites en IDF, dont 2 sous-préfectures
 - 21 plateformes régionales passeport-CNI : un site principal par région comprenant entre 20 et 50 agents et les autres plateformes comprenant entre 2 et 10 agents
 - 20 plateformes nationales permis de conduire travaillant en réseau : comprenant entre 20 et 50 agents
 - 1 centre national d'échange des permis de conduire étrangers : comprenant 30 agents
 - 5 centres ressources SIV : comprenant 40 agents

2. Critères pour le choix des sites d'accueil des plateformes

Recherche d'une répartition équilibrée sur le territoire entre les régions de métropole, la réflexion est en cours sur la situation de l'outre-mer

- Critères techniques
 - Effectif de la préfecture en charge des titres (en incluant les perspectives de départ à la retraite) suffisant pour armer la plateforme
 - Superficie immobilière suffisante dans les locaux de la préfecture
- Assurer un équilibre cohérent des territoires en lien avec leur attractivité
 - Ancien chefs-lieux de région
 - Sous-préfectures
- Constitution des plateformes régionales passeports-CNI en maintenant les sites des plateformes passeports existantes

Carte des 40 sites retenus pour une plateforme titre hors Ile-de-France



Légende:

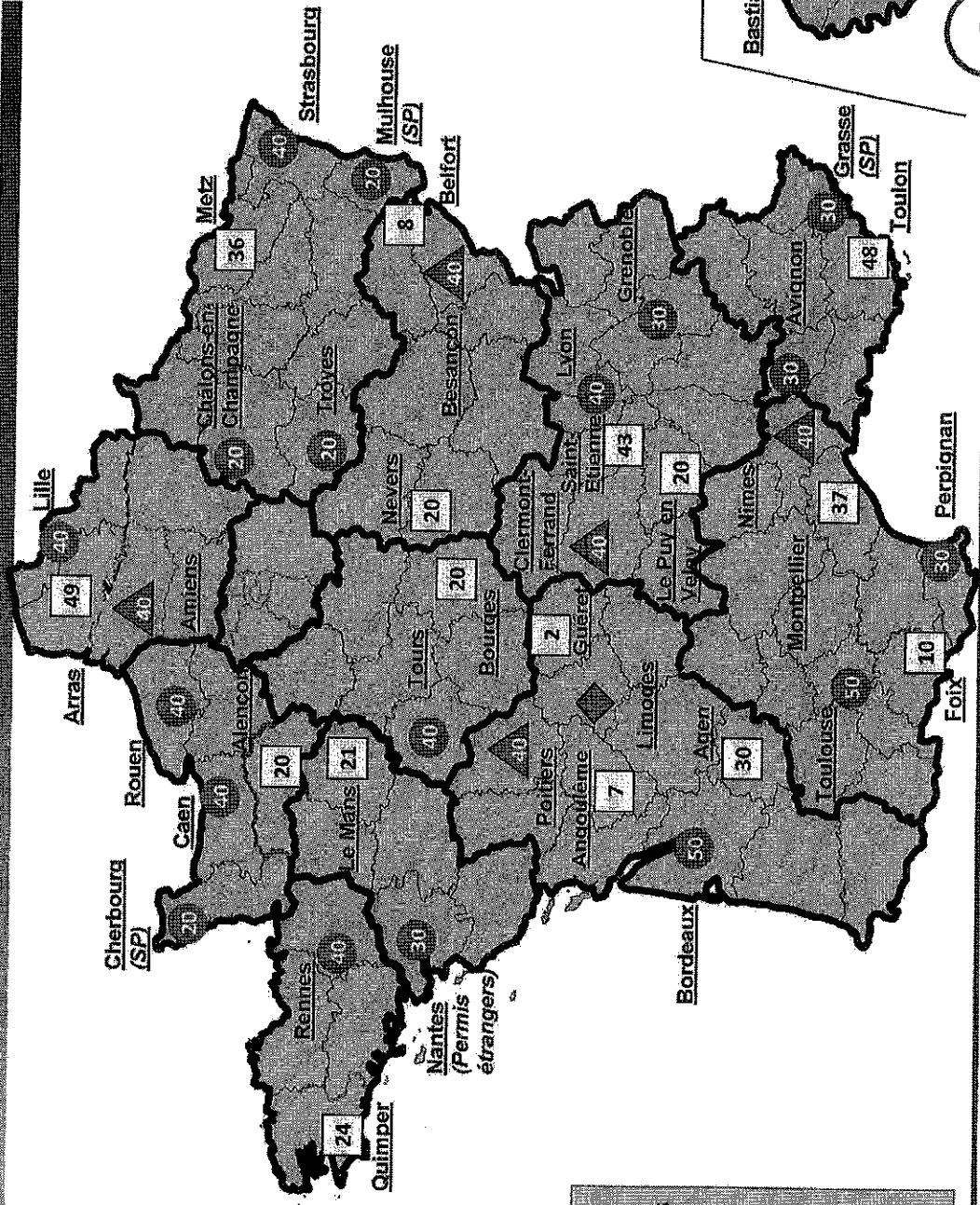
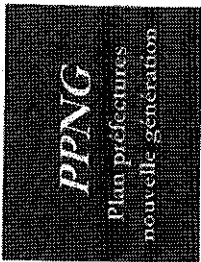
- Plateformes d'instruction titres
- ◆ Site accueillant d'autres services du fait de la réforme régionale

Critères retenus:

1. Critères techniques
2. Aménagement du territoire
 - Anciens chefs-lieux de régions
 - Sous-préfectures
3. Anciennes plateformes passeport



Carte des 40 sites proposés pour une plateforme titre hors Ile-de-France



Légende:

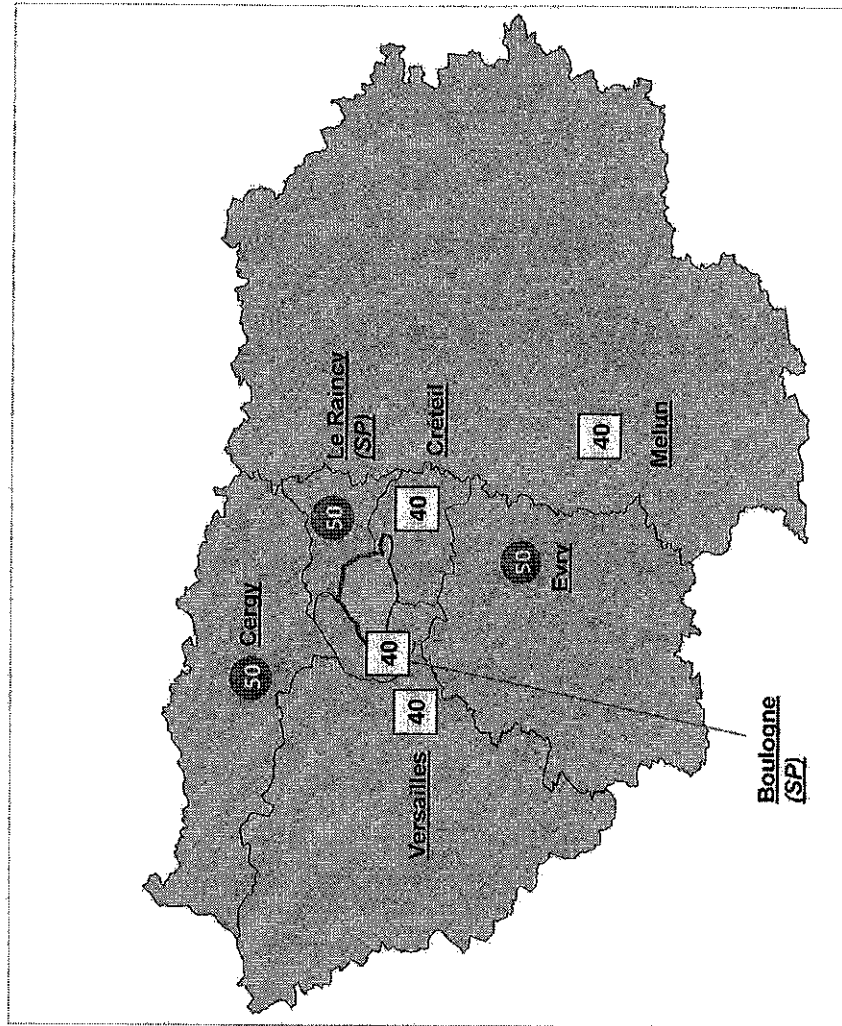
Effectifs cibles sur les plateformes titres

- 17 plateformes passeport-CNI
- 18 plateformes permis
- 5 centres de ressources SIV
- Site accueillant d'autres services du fait de la réforme régionale

PPNG

Plan préfectoral
nouvelle génération

Carte des 7 sites proposés pour une plateforme titre en Ile-de-France



Légende:

Effectifs cibles sur les plateformes titres

- 4 plateformes passeport-CNI
- 3 plateformes permis